

... bilitation de soldats victimes d'ordres injustes qui voulaient, comme l'avait demandé Jaurès, être considérés comme des citoyens sous l'uniforme.

Faire la lumière sur des questions méconnues

Dans l'histoire de la guerre de 14-18, cette question n'est pas la seule qui reste à soulever, et d'autres ont été laissées de

côté par le centenaire officiel. André Loez aborde ici celle des mutineries de 1917. Mais d'autres restent méconnues : la question des bagne coloniaux, des compagnies de discipline et bataillons d'exclus, qui, très probablement, ont provoqué beaucoup plus de morts parmi les soldats que les fusillés pour l'exemple ; celle du recrutement forcé, de l'usage inconsidéré,

puis du quasi-abandon, après-guerre, des soldats coloniaux ; celle du traitement brutal et injuste des engagés volontaires étrangers européens, affectés à des régiments de marche de la Légion étrangère ; ou celle de l'importation et de la militarisation de dizaines de milliers d'indigènes pour les usines d'armement, où leur mortalité a été très élevée. ●

La fouille de la tombe du soldat Chassaigne

Entretien avec Denis Rolland, historien *

* Auteur notamment de *La Grève des tranchées, les mutineries de 1917*, Imago, 2005.

Gilles Manceron (H&L): Comment avez-vous travaillé sur le cas du soldat Chassaigne ?

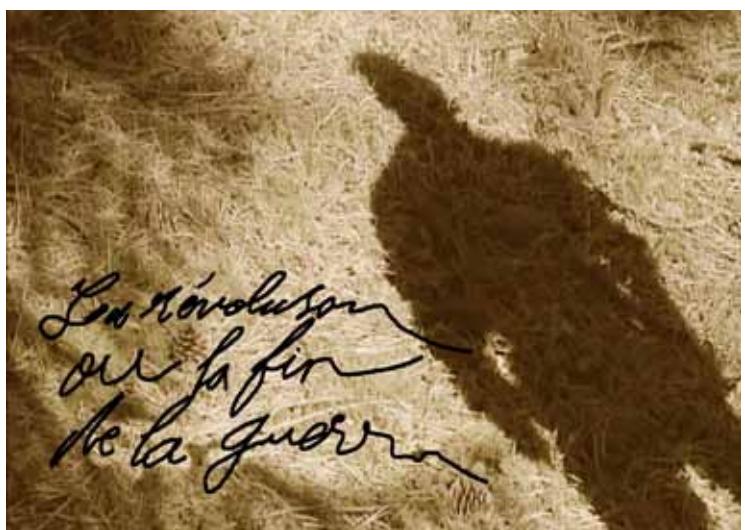
Denis Rolland : En 2010, un habitant de Marsac-en-Livradois, dans le Puy-de-Dôme, qui recherchait les lieux de sépulture des soldats de son village tués pendant la guerre, ne parvenait pas à retrouver la tombe d'un certain Henri Chassaigne, né en 1876, fusillé le 30 juillet 1915 à Hartennes, entre Soissons et Oulchy-le-Château (Aisne). M'occupant d'une société d'histoire du Soissonnais, je l'ai aidé à retrouver dans les archives l'information selon laquelle une tombe au nom de Chassaigne existait en 1934, au cimetière communal d'Hartennes. Nous y sommes allés et avons découvert qu'il y avait une sépulture non identifiée, sur le point d'être supprimée. J'ai proposé au maire de faire une fouille archéologique. Les archives de la Justice militaire nous apprennent qu'il avait été condamné par un tribunal spécial après avoir tiré sur un officier ; il avait ensuite cherché à s'échapper ; repris, il avait déclaré que cet officier était « trop vache », et n'arrêtait pas de le punir. Dès le lendemain, à cinq heures du matin, il a été fusillé et un millier d'hommes de la 63^e division ont été réunis pour

assister à la parade macabre. Chassaigne a commis les faits qui lui étaient reprochés, mais il n'a pas eu de véritable défenseur ni bénéficié d'un procès équitable.

G. M. : Que nous a appris la fouille archéologique de sa tombe, la première jamais réalisée de celle d'un soldat fusillé ?

D. R. : Il a été inhumé dans un cimetière communal et non dans

un cimetière militaire. Sa tombe n'a comporté ni dalle, ni croix, ni inscription, et est restée anonyme. L'état de conservation de la partie supérieure du corps n'a pas permis de trouver trace de l'impact de balles, mais le coup de grâce est visible puisque le projectile a arraché une partie de son os maxillaire droit. On a retrouvé les débris de son uniforme mais aucun bouton – ce



(1) Grâce au département de l'Aisne, à la communauté d'agglomération et à la ville de Soissons.

(2) Celle que reproduisent André Loez et Nicolas Offenstadt, dans leur livre *La Grande Guerre, carnet du centenaire*, Albin Michel, 2013.

JUSTE UNE OMBRE

LE MUTIN CORSE DE 1917

**UN FILM DE
JACKIE POGGIOLE**

qui confirme que sa dégradation a précédé l'exécution -, et aussi sa plaque d'identité réglementaire. En principe, elle aurait dû être enlevée après sa mort, mais elle a été laissée au fond d'une poche, peut-être par un militaire qui voulait rendre possible l'identification future de la tombe de ce soldat.

G. M. : La ré-inhumation de ce soldat dans son village d'Auvergne, après celle de Sylvestre Marchetti dans son village natal d'Isolaccio en Corse, pourrait être envisagée. On a aussi retrouvé à Saint-Rémy-de-Provence la famille de Julien Lanson, enterré à Sarcus, aux côtés de Marchetti. Des ré-inhumations ou des poses de plaques pourraient contribuer à la réhabilitation de ces hommes. De votre côté, vous avez organisé une exposition à Soissons et une cérémonie à Vingré...

D. R. : A Soissons, nous avons inauguré le 5 décembre 2014, au musée de l'Arsenal⁽¹⁾, l'exposition « Fusillés pour l'exemple - Les fantômes de la République » (visible jusqu'au 15 février 2015),

qui reprend des éléments de celle présentée à l'Hôtel de ville de Paris de janvier à mars 2014, tout en y ajoutant un ancrage local. Le film de Jackie Poggioli, *Juste une ombre, le mutin corse de 1917* (voir encadré), a été projeté, et le livre de Guy Marival sur l'histoire de la *Chanson de Craonne* présenté. Le lendemain, une cérémonie a eu lieu au monument des fusillés de Vingré. Le livre que je publie sur l'affaire

de Vingré montre que l'exécution a laissé un énorme traumatisme dans le 298^e RI, régiment des fusillés. En 1917, les soldats adressent une pétition, par voie hiérarchique, au colonel, demandant de ne plus retourner aux tranchées et l'arrêt de la guerre⁽²⁾. Parmi les huit cent cinquante signataires, il y a cent vingt-neuf hommes de la 19^e compagnie, celle des fusillés de Vingré. ●

Les mutineries de 1917

Entretien avec André Loez, historien

Gilles Manceron (H&L) : Vous avez soutenu une thèse sur les mutineries de 1917 et publié, en 2010, l'ouvrage *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*. Que pouvez-vous dire de l'ampleur de ces mouvements dans l'armée française ?

André Loez : L'ampleur des mutineries est considérable : à des degrés divers, les deux tiers des divisions d'infanterie, alors sur

le front Ouest, connaissent des troubles. Localement, l'intensité des faits est très variable : dans une unité comme le 129^e régiment d'infanterie, ce sont des centaines d'hommes qui peuvent désobéir et manifester bruyamment. Ailleurs, il ne s'agit parfois que de quelques dizaines de mutins. On trouve aussi des soldats isolés criant alors leur refus de la guerre, au front comme à ...

Un film sur un mutin corse de 1917

Dans son film *Fucilati in prima ligna, « Fusillés en première ligne »*, en 2011, sur France 3 Corse ViaStella⁽¹⁾, la journaliste-documentariste Jackie Poggioli a déjà évoqué le cas d'un mutin corse, mais de tels cas n'ont pas retenu l'attention des chercheurs insulaires. Ce vide historiographique conforte l'image souvent donnée d'une île au profil militariste et cocardier, restée en marge des mouvements sociaux de la Grande Guerre.

Pourtant, dans ce nouveau film intitulé *Juste une ombre, le mutin corse de 1917*, J. Poggioli retrace, documents à l'appui, le parcours du Michel-Célestin Scunzani, depuis son village natal jusqu'à sa tombe. Ce jeune journalier agricole, mobilisé en 1914, a été condamné à mort en juin 1917, puis a vu sa peine commuée en travaux forcés, rapidement suspendus, comme celle de ses co-inciprés du 36^e régiment d'infanterie, au profit d'une obligation de souscrire un engagement dans un Bataillon d'infanterie légère d'Afrique (Bila), une unité disciplinaire. Et c'est sous l'uniforme du 1^{er} Bila

qu'il est mort au front, en avril 1918.

A travers son parcours, J. Poggioli met en lumière certaines zones d'ombre d'une mutinerie particulièrement emblématique, celle de la 5^e Division. Elle éclaire aussi le rôle de Pétain dans la répression de la révolte, ainsi que les événements postérieurs au conseil de guerre. Le documentaire, en effet, lève le voile sur le sort des mutins condamnés à la peine capitale qui ont échappé au peloton d'exécution et au bagne, mais pas à la féroce discipline des bataillons disciplinaires et à la mort dans les rangs d'une unité de réprouvés, ces Bila, utilisés en 14-18 comme troupes de choc dans des attaques-suicides.

Il reste « Juste une ombre »...

S'appuyant sur de nombreuses archives inédites, à partir de documents et de témoignages de descendants, d'interviews de l'historien Denis Rolland et du général André Bach, le film évoque aussi les dispositions spéciales régissant la vie, sur le front, des soldats corses, la généralisation du Contrôle postal, ...